

Le TÉMOIN: Vous me direz peut-être plus tard en quoi je me trompe. Non, prenons cela pour acquis, supposons que je me sois trompé dans ce que j'ai dit et que les placements à l'étranger ne soient pas réellement la cause du mal. Je suppose que M. Quelch avouera que le Royaume-Uni s'est conduit en bon créancier, qu'il n'avait pas de tarifs douaniers et qu'il était prêt à accepter des importations en échange. Le point que l'on cherche à prouver en ceci ce n'est pas qu'un surplus d'exportation est un mal, ce ne sont pas les placements à l'étranger qui sont un mal; ce qu'on veut prouver est qu'on peut compter sur le fait que les Etats-Unis se conduiront en mauvais créanciers.

M. QUELCH: Comme par le passé.

Le TÉMOIN: C'est bien là le point où nous en sommes arrivés.

M. QUELCH: Disons d'après leur façon de se conduire dans le passé.

Le TÉMOIN: Vous dites que d'après la façon dont les Etats-Unis se sont conduits dans le passé on peut compter qu'ils se conduiront en mauvais créanciers. Je répondrai qu'à en juger par leur conduite avant la guerre il y a des raisons de douter que les Etats-Unis se montrent disposés à pratiquer le genre de politique économique en rapport avec leur situation de créanciers ou qu'ils en soient capables. Quelles sont les conditions d'une politique économique en rapport avec la situation de créancier? Il y en a deux, à mon avis; la première est le maintien d'un haut niveau d'embauchage et de revenu à l'intérieur du pays—

M. BLACKMORE: C'est exact.

Le TÉMOIN: Cela c'est le facteur A en calculant le volume des importations; deuxièmement, le maintien de tarifs raisonnablement bas.

M. BLACKMORE: En effet.

Le TÉMOIN: De sorte que les pays qui tiennent à remplir leurs obligations de la seule manière dont ils peuvent remplir les obligations internationales, à savoir au moyen de marchandises, seront capables de le faire.

M. BLACKMORE: Oui.

Le TÉMOIN: Eh bien, y a-t-il quelqu'un aux Etats-Unis qui soit intéressé à faire régner le chômage ou à maintenir le revenu à un faible niveau? Sûrement on aurait tort de supposer qu'un pays, que ce soit le Royaume-Uni ou le Canada ou n'importe quel pays, soit le seul à désirer voir régner un haut niveau de revenu ou d'embauchage. Aucun pays ne peut vous donner de garantie qu'il sera capable de maintenir un haut niveau d'embauchage et de revenu—tout ce qu'un pays peut faire est de prouver que sa politique sera orientée dans ce sens. Et il me semble que les membres du Comité sont au courant des différentes preuves que les Etats-Unis ont fournies dans cette direction.

J'admets qu'à la lumière du passé il existe des raisons pour être inquiets, pour nous donner des soucis. Ce Fonds, ces accords par le délai qu'ils nous accordent pour nous donner le temps de respirer, tendent à soulager un peu l'anxiété, parce que, comme je l'ai dit cet après-midi, ils fournissent plus de chances de rétablir l'équilibre entre l'économie canadienne et les économies extérieures. Quant au second point, la question des tarifs peu élevés, j'ai ici un mémoire qui a été déposé aujourd'hui à la Chambre, et qui contient des propositions pour l'expansion du commerce et du travail dans le monde entier, communiqué par le gouvernement des Etats-Unis, et qu'il me semble que tous les membres ont eu le temps de lire. L'exposé fait preuve d'une initiative remarquable dans la voie de réduction des tarifs. Je ne suis pas prêt à défendre ou même à discuter les détails de ces propositions. Je ne sais pas si elles sont adéquates ou non. Tout ce que je prétends, et je crois que cela est évident, est qu'elles indiquent de la part des Etats-Unis le sentiment de la responsabilité que leur situation de gros créanciers leur impose de prendre l'initiative dans la réduction des tarifs.

M. MACDONNELL: N'ont-ils pas déjà fait quelque chose dans ce sens?